

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
192^e année
16 juin 2016
n° 22 / 7691^e
pages 1249 à 1304



ÉDITORIAL

1249 Égax? Vraiment?, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

- 1255 Séjour irrégulier : interdiction d'emprisonnement des ressortissants d'un pays non UE
- 1258 Harcèlement moral (prévention) : contrôle des mesures à la charge de l'employeur
- 1258 Rupture conventionnelle : convention tripartite entre salarié et employeurs successifs
- 1259 Différences de traitement (accords collectifs) : extension de la présomption de légalité

POINT DE VUE

1264 La répression des abus de marché à l'épreuve de la prévisibilité des peines : vers un autre *Grande Stevens?*, *Jérôme Chacornac*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1273 **Chronique** : La légalité des robots de guerre dans les conflits internationaux, *Nathalie Nevejans*
- 1279 **Panorama** : Droit de l'exécution, *Anne Leborgne*
- 1290 **Notes** : De l'obligation, pour les avocats, de dédier les conclusions au magistrat instructeur - Ou de l'obligation de « soigner leur copie »!, *note sous Civ. 2^e, 12 mai 2016 [2 arrêts], Corinne Bléry*
- 1296 Vente d'un immeuble déclaré insaisissable : requiem pour la déclaration notariée d'insaisissabilité, *note sous Com. 5 avr. 2016, Nicolas Borga*
- 1300 Valeur et substance, principal et incident, *note sous Com. 30 mars 2016, Guillaume Grundeler*

ENTRETIEN

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUTBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juin 2016

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

1249

Égoux? Vraiment?

ACTUALITÉS

1252

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Transfert de capitaux (déclaration):
chèques barrés à destination du Luxembourg,
Crim. 1^{er} juin 2016

Consommation

Crédit immobilier: forme de l'acceptation,
solvabilité et tableaux d'amortissement,
Civ. 1^{er}, 1^{er} juin 2016

Clause abusive (don de chiens): qualité de non-
professionnel de la SPA, *Civ. 1^{er}, 1^{er} juin 2016*

Entreprise en difficulté

Redressement judiciaire (administrateur
judiciaire): portée d'une mission d'assistance,
Com. 31 mai 2016

Cotisations sociales: remises de dettes
et portée d'une contrainte, *Com. 31 mai 2016*

1254

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Vente de lot (action en diminution du prix):
nature du délai d'un an pour agir,
Civ. 3^e, 2 juin 2016

1255

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Séjour irrégulier: interdiction d'emprisonnement
des ressortissants d'un pays non UE,
CJUE 7 juin 2016

1256

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Récidive de délit: délit de conduite sous
l'empire d'un état alcoolique, *Crim. 31 mai 2016*

Procédure pénale

Office du juge correctionnel:
requalification des faits et information
du prévenu, *Crim. 1^{er} juin 2016*

Mandat d'arrêt européen: nécessité d'un man-
dat d'arrêt national distinct, *CJUE 1^{er} juin 2016*

Action civile (droit à indemnisation):
office du juge dans l'évaluation du préjudice,
Crim. 1^{er} juin 2016

1257

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Université (master 2 et doctorat):
publication des textes

1257

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Harcèlement moral:
office du juge et mécanisme probatoire,
Soc. 8 juin 2016

Harcèlement moral (prévention):
contrôle des mesures à la charge
de l'employeur, *Soc. 1^{er} juin 2016*
Rupture conventionnelle:
convention tripartite entre salarié
et employeurs successifs, *Soc. 8 juin 2016*
Différences de traitement (accords collectifs):
extension de la présomption de légalité,
Soc. 8 juin 2016

Transfert du contrat de travail:
refus par le salarié du fait de l'éloignement
géographique, *Soc. 1^{er} juin 2016*

Départ à la retraite (préavis):
date de prise d'effet en cas d'accident
du travail, *Soc. 1^{er} juin 2016*

Délégué syndical (désignation):
établissement constituant une communauté
de travail, *Soc. 31 mai 2016*

Heures de délégation:
paiement des indemnités compensatrices
de nature salariale, *Soc. 1^{er} juin 2016*

Comité d'entreprise (subvention):
prise en compte des salariés mis à disposition,
Soc. 31 mai 2016

Sécurité sociale

Pharmacie d'officine:
obligation d'adhérer à une institution
de prévoyance, *Soc. 1^{er} juin 2016*

1261

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Signification des actes par voie diplomatique:
portée de la date de remise à parquet,
Civ. 2^e, 2 juin 2016

Appel (procédure d'urgence):
exclusion du formalisme de la procédure
ordinaire, *Civ. 2^e, 2 juin 2016*

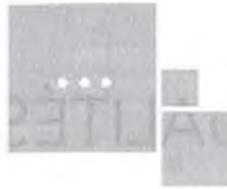
Profession juridique et judiciaire

Huissier de justice:
obligation statutaire d'impartialité
et d'indépendance, *Civ. 1^{er}, 1^{er} juin 2016*

Avocat (secret des correspondances):
office du juge en cas de loi étrangère
applicable, *Civ. 1^{er}, 1^{er} juin 2016*

Voie d'exécution

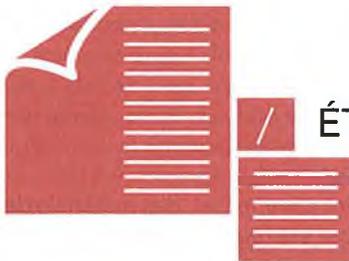
Saisie immobilière
(caducité du commandement):
sort de la demande en revendication,
Civ. 2^e, 2 juin 2016



POINT DE VUE

1264

La répression des abus de marché à l'épreuve de la prévisibilité des peines: vers un autre *Grande Stevens*?
par Jérôme Chacornac



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1266

Les gages spéciaux: modèles pour le droit commun?
par Maxime Julienne

1273

La légalité des robots de guerre dans les conflits internationaux
par Nathalie Nevejans

PANORAMA

1279

Droit de l'exécution
mars 2015 - mars 2016
par Anne Leborgne

NOTES

1290

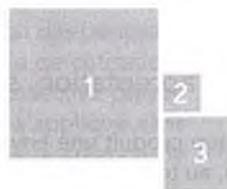
De l'obligation, pour les avocats, de dédier les conclusions au magistrat instructeur - Ou de l'obligation de « soigner leur copie »!,
note sous Civ. 2^e, 12 mai 2016 [2 arrêts]
par Corinne Bléry

1296

Vente d'un immeuble déclaré insaisissable: requiem pour la déclaration notariée d'insaisissabilité,
note sous Com. 5 avr. 2016
par Nicolas Borga

1300

Valeur et substance, principal et incident,
note sous Com. 30 mars 2016
par Guillaume Grundeler



ENTRETIEN

1304

Jean-Christophe Roda - Vers une nouvelle définition de l'abus de dépendance économique

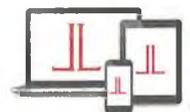
À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr